

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Aubrac Lot Causse Tarn

16 Quartier de Trémoulis 48 500 LA CANOURGUE

☎ : 03 66 31 41 23 - Courriel : contact@ccalct.fr

DECISION DU PRESIDENT

N°25-DP007

Nature de l'acte : marchés publics

Objet : Réhabilitation des locaux de la CC ALCT de Trémoulis

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causse Tarn,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

VU la délibération n°D20.040 du 27 juillet 2020 relative à la délégation accordée au Président en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération n°D24.002 du 8 février 2024 relative à l'attribution du marché,

VU le marché attribué à l'entreprise SARL ERIC PELAT pour le lot 4 Couverture bardage notifié le 25 mars 2024,

VU le marché attribué à l'entreprise BESSIERE SERRURERIE METALLERIE pour le 8 Serrurerie notifié le 25 mars 2024,

VU le marché attribué à l'entreprise SAS RODIER pour le 16 Electricité notifié le 25 mars 2024,

VU le projet d'avenant n°1 avec la SARL ERIC PELAT et l'état correspondant transmis par le maître d'œuvre SAS BESSIERES Stéphane,

VU le projet d'avenant n°1 avec l'entreprise BESSIERE SERRURERIE METALLERIE et l'état correspondant transmis par le maître d'œuvre SAS BESSIERES Stéphane,

VU le projet d'avenant n°1 avec la SAS RODIER et l'état correspondant transmis par le maître d'œuvre SAS BESSIERES Stéphane,

DECIDE

ARTICLE 1 : Lot 4 Couverture bardage (SARL ERIC PELAT)

Le présent avenant n° 1 entraîne une diminution du montant du marché de -1 606.00€ HT par rapport au montant du marché rectifié selon avenants.

Montant initial :	86 719.46 € H.T.
Montant en - :	-1 606.00 € H.T.
Nouveau montant du marché :	85 113.46 € H.T.

Le projet d'avenant n°1 ci-annexé est approuvé.

ARTICLE 2 : Lot 8 Serrurerie (BESSIERE SERRURERIE METALLERIE)

Le présent avenant n° 1 entraîne une diminution du montant du marché de -2 320.00€ HT par rapport au montant du marché rectifié selon avenants.

Montant initial :	26779.50 € H.T.
Montant en - :	-2 320.00 € H.T.
Nouveau montant du marché :	24 459.50 € H.T.

Le projet d'avenant n°1 ci-annexé est approuvé.

ARTICLE 3 : Lot 16 Electricité (SAS RODIER)

Le présent avenant n° 1 entraîne une augmentation du montant du marché de 2 508.82€ HT par rapport au montant du marché rectifié selon avenants, lié à l'ajout d'une borne de recharge électrique.

Montant initial :	71 420.64 € H.T.
Montant en + :	2 508.82 € H.T.
Nouveau montant du marché :	73 929.46 € H.T.

Le projet d'avenant n°1 ci-annexé est approuvé.

ARTICLE 4 : La présente décision peut être déférée devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

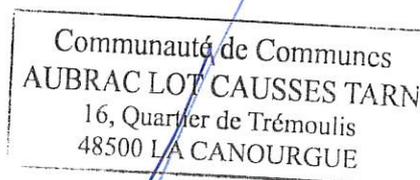
ARTICLE 5 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise aux titulaires des marchés chacun en ce qui les concerne.

Fait à La Canourgue, le 18 juin 2025

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac lot Causses Tarn certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture de Mende, le :
La présente décision pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Mise en ligne le :

Le Président,
Jean Claude SALEIL



Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Maîtres d'ouvrage : Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn
16 Quartier du Trémoulis – Avenue des Gorges du Tarn
48 500 LA CANOURGUE

Opération : Rénovation énergétique du bâtiment de la
communauté de communes à la Canourgue
48 500 LA CANOURGUE

Maître d'œuvre : SAS BESSIERES Stéphane
Architectes DPLG
12, Rue de La Chicane
48 200 SAINT CHELY D'APCHER

Titulaire du Marché : SARL ERIC PELAT
10 ZA LA MOTHE
48 500 BANASSAC

AVENANT N°01

LOT N°04 COUVERTURE – BARDAGE ZINC

Date de Notification de Marché	: 25 mars 2024	
Délai d'Exécution tous corps d'état	: 14 mois	
Montant du Marché Initial H.T.	: 86 719,46 €	
Montant cumulé suivant les précédents Avenants	: 86 719,46 €	
Avenant n°	: 01	
Avec incidence sur le montant du marché	: <input checked="" type="checkbox"/>	
Sans incidence sur le montant du marché	: <input type="checkbox"/>	
MONTANT EN MOINS H.T.		- 1 606, 00 € HT
MONTANT EN PLUS H.T.		
Nouveau montant H.T. du marché compte tenu de cet Avenant :		85 113,46 € HT

° ARTICLE 1 : PRIX °

Le présent Avenant a pour objet de proposer un nouveau prix global et forfaitaire compte tenu du rapport justificatif établi par le maître d'œuvre « *devis de l'entreprise joint à l'avenant* »

Rapport détaillé du Maître d'œuvre :

Définition des travaux modificatifs ou supplémentaires :

L'annexe au présent indique les travaux modificatifs et supplémentaires.

Compte tenu du présent Avenant les travaux sont rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire.

LOT N°04 COUVERTURE – BARDAGE ZINC

ENTREPRISE : SARL ERIC PELAT

	MONTANT H.T	TVA 20%	(autre taux de TVA)	MONTANT T.T.C
MARCHE INITIAL	86 719,46 €	17 343,89 €		104 063,35 €
AVENANT N° 1	-1 606,00 €	- 321,20 €		- 1 927,20 €
AVENANT N° 2				
AVENANT N° 3				
NOUVEAU MONTANT	85 113,46 €	17 022,69 €		102 136,15 €

° ARTICLE 2 : DELAIS.

Sans modification des délais d'exécution tous corps d'état.
Avec modification des délais d'exécution tous corps d'état.
(si modification des délais joindre le nouveau calendrier d'exécution)

° ARTICLE 3 : CLAUSES.

Toutes clauses (C.C.A.P.) et conditions générales du marché initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent Avenant lesquelles prévalent en cas de contestation.

° ARTICLE 4 : DIVERS.

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après visa du Maître de l'ouvrage.

Fait en Un Seul Original,

La Personne Responsable
du Marché

A LA CANOURGUE,
le

Dressé par le,
Maître d'œuvre

A LA CANOURGUE,
le 16/04/2025

Pour l'Entreprise
Mention manuscrite
"Lu et approuvé"

A LA CANOURGUE,
le 05/06/2025
"Lu et approuvé"
SARL ERIC PELAT
12560 ST LAURENT D'OLT
48500 LA CANOURGUE
Tél. : 04 66 32 95 92
Siret : 482 520 253 00018

Agence d'Architecture
SAS STEPHANE BESSIERES
12 Rue de la Chêne - 48300 VILLEFRANCHE
Tél : 04 66 31 02 89 - Fax : 04 66 32 35 15
Mail : bessieres@architecte48.com
Siret : 802 499 949 00010

ÉRIC
Pelat
COUVREUR

SARL ERIC PELAT
10 ZA LA MOTHE
48500 BANASSAC
Tél : 04 66 32 95 92

Chantier : 16 Quartiers de Tremoulis
48500 LA CANOURGUE



N° : E72704

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUBRAC LOT
16 Quartiers de Tremoulis

48500 LA CANOURGUE

DEVIS N° 2025045

BANASSAC, le 14 avril 2025

Objet :

DEVIS AVENANT N°1 CONCERNANT LE PROJET DE REHABILITATION DU BATIMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUBRAC LOT CAUSSES TARN - LOT N°04 COUVERTURE ET BARDAGE ZINC

N°	Désignation	Qté	Un	Prix unit.	Montant H.T.	Tva
1	<u>REPLACEMENT COUVERTURE ZINC PAR COUVERTURE EN BAC ACIER SOUS PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES</u>					
1.1	<u>TRAVAUX EN MOINS</u>					
1.1.1	COUVERTURE EN ZINC A JOINT DEBOUT - QUARTZ	120,000	M2	78,00	9 360,00	20,00
1.1.2	BANDE D'EGOUT VENTILE	23,000	ML	24,00	552,00	20,00
	<i>Sous-total H.T. :</i>	-1,000		9 912,00	-9 912,00	
1.2	<u>TRAVAUX EN PLUS</u>					
1.2.1	FOURNITURE ET POSE BOIS 60 X 40 SUPPORT DE COUVERTURE ET ECRAN SOUS TOITURE	120,000	M2	19,00	2 280,00	20,00
1.2.2	FOURNITURE ET POSE TOLES BAC ACIER - RAL 7037	120,000	M2	46,00	5 520,00	20,00
1.2.3	FOURNITURE ET POSE CLOSOIR BAS DE PENTE	23,000	ML	22,00	506,00	20,00
	<i>Sous-total H.T. :</i>				8 306,00	
	<i>Sous-total H.T. :</i>				-1 606,00	

Modalités de paiement

- Acompte de 30% à la commande
- Situation de travaux en cours
- Solde à la fin du chantier

Validité de l'offre : 3 mois

**Nous retourner le devis signé, précédé de la mention
" lu et approuvé, bon pour commande "**

	Euros
Total H.T.	-1 606,00
Total T.V.A. 20,00 %	-321,20
Total T.T.C.	-1 927,20
Net à payer (Euro)	-1 927,20

LE CLIENT	L'ENTREPRISE
Fait à _____ le _____	Signature & Cachet SARL ERIC PELAT 10 ZA LA MOTHE 48500 BANASSAC Tél 04 66 32 95 92. Fax 04 66 31 70 45

Maîtres d'ouvrage : Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn
16 Quartier du Trémoulis – Avenue des Gorges du Tarn
48 500 LA CANOURGUE

Opération : Rénovation énergétique du bâtiment de la
communauté de communes à la Canourgue
48 500 LA CANOURGUE

Maître d'œuvre : SAS BESSIERES Stéphane
Architectes DPLG
12, Rue de La Chicane
48 200 SAINT CHELY D'APCHER

Titulaire du Marché : BESSIERE SERRURERIE METALLERIE
La Chaze de Peyre
48 130 PEYRE EN AUBRAC

AVENANT N°01

LOT N°08 SERRURERIE

Date de Notification de Marché : 25 mars 2024

Délai d'Exécution tous corps d'état : 14 mois

Montant du Marché Initial H.T. : 26 779,50 €

Montant cumulé suivant les précédents Avenants : 26 779,50 €

Avenant n° : 01

Avec incidence sur le montant du marché :

Sans incidence sur le montant du marché :

MONTANT EN MOINS H.T. - 2 320,00 € HT

MONTANT EN PLUS H.T.

Nouveau montant H.T. du marché compte tenu de cet Avenant : 24 459,50 € HT

° ARTICLE 1 : PRIX °

Le présent Avenant a pour objet de proposer un nouveau prix global et forfaitaire compte tenu du rapport justificatif établi par le maître d'œuvre « *devis de l'entreprise joint à l'avenant* »

Rapport détaillé du Maître d'œuvre :

Définition des travaux modificatifs ou supplémentaires :

L'annexe au présent indique les travaux modificatifs et supplémentaires.

Compte tenu du présent Avenant les travaux sont rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire.

LOT N°08 SERRURERIE

ENTREPRISE : BESSIERE SERRURERIE METALLERIE

	MONTANT H.T	TVA 20%	(autre taux de TVA)	MONTANT T.T.C
MARCHE INITIAL	26 779,50 €	5 355,90 €		32 135,40 €
AVENANT N° 1	- 2 320,00 €	- 464,00 €		- 2 784,00 €
AVENANT N° 2				
AVENANT N° 3				
NOUVEAU MONTANT	24 459,50 €	4 891,90 €		29 351,40 €

° ARTICLE 2 : DELAIS.

Sans modification des délais d'exécution tous corps d'état.

Avec modification des délais d'exécution tous corps d'état.

(si modification des délais joindre le nouveau calendrier d'exécution)

° ARTICLE 3 : CLAUSES.

Toutes clauses (C.C.A.P.) et conditions générales du marché initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent Avenant lesquelles prévalent en cas de contestation.

° ARTICLE 4 : DIVERS.

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après visa du Maître de l'ouvrage.

Fait en Un Seul Original,

La Personne Responsable
du Marché

Dressé par le,
Maître d'œuvre

Pour l'Entreprise
Mention manuscrite
"Lu et approuvé"

A LA CANOURGUE,
le

A LA CANOURGUE,
le 16/04/2025

A LA CANOURGUE,
le

Lu et approuvé

Agence d'Architecture
SAS STEPHANE BESSIERES
14 Rue de la Chapelle - 48130 MAIL CHENY EN COMTE
Tél : 04 66 31 02 50 - Fax : 04 66 31 02 51
Mail : bessiere@orange.fr
Site : www.bessiere.com

SARL BESSIERE SERRURERIE
La Chaze de Peyre
48130 PEYRE EN ALBRAC
Tél. 04.66.42.83.35
Mail : bessiere.serrurerie@orange.fr
SIRET : 400 276 572 00015

SARL BESSIERE CEFAHB SERRURERIE

La Chaze de Peyre

48130 PEYRE EN AUBRAC

T : 04.66.42.83.35

F : 04.66.42.93.74

E-mail : bessiere.serrurerie@orange.fr

Etab secondaire : ZA Route du Malzieu

48200 ST CHELY D'APCHER (04.66.31.13.13)

Siret : 40027657200015

APE : 4332B

N° TVA Intra : FR89400276572

RCS Mende : B400276572

MMA Cros Castel- Charrade

Responsabilité de nature décennale et

Responsabilité civile professionnelle n° 145 455 916



COMMUNAUTE DEE COMMUNES AUBRAC
LOT CAUSSES TARN
16 quartier du Trémoulis
Avenue des Gorges du Tarn
48500 LA CANOURGUE

DEVIS

N°	Date	Made de règlement	Date échéance
DE 160425	16/04/25	Creditre ou virement	30 jours net

Designation	Unités	Quantités	P.U. HT	TOTAL HT	% réalisé
RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUBRAC LOT CAUSSES TARN A LA CANOURGUE / LOT 8 : SERRURERIE					
TRAVAUX EN MOINS					
GARDE-CORPS DEVANT MENUISERIES - FINITION PAR THERMOLAQUAGE / R+1	ml	-8,00	290,00	-2 320,00	*

CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC - FR76 1390 4100 0000 5893 5000 038 - AGRIFRPP835.

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2000-138 du 09 février 2000).

Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012,1116 du 09 Octobre 2012).

En votre aimable règlement,

Cordialement,

Ets BESSIERES,

Dirigeant.

Montant HT -2 320,00 €
TVA 20% -464,00 €
TOTAL TTC -2 784,00 €
Acomptes
Net à payer (en Euros) -2 784,00 €

Le présent devis est valide pour une durée de 3 mois

SARL BESSIERE SERRURERIE - La Chaze de Peyre - 48130 PEYRE EN AUBRAC

Siret : 40027657200015 - APE 4332B

SARL BESSIERE SERRURERIE
48130 LA CHAZE DE PEYRE
Tél : 04.66.42.83.35 - Fax : 04.66.42.93.74
Siret : 400276572



Maîtres d'ouvrage :

Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn
16 Quartier du Trémoulis – Avenue des Gorges du Tarn
48 500 LA CANOURGUE

Opération :

Rénovation énergétique du bâtiment de la
communauté de communes à la Canourgue
48 500 LA CANOURGUE

Maître d'œuvre :

SAS BESSIERES Stéphane
Architectes DPLG
12, Rue de La Chicane
48 200 SAINT CHELY D'APCHER

Titulaire du Marché :

RODIER SAS
3 Rue des Carrières
48 000 MENDE

AVENANT N°01

LOT N°16 ELECTRICITE

Date de Notification de Marché : 25 mars 2024

Délai d'Exécution tous corps d'état : 14 mois

Montant du Marché Initial H.T. : 71 420,64 €

Montant cumulé suivant les précédents Avenants : 71 420,64 €

Avenant n° : 01

Avec incidence sur le montant du marché :

Sans incidence sur le montant du marché :

MONTANT EN MOINS H.T.

MONTANT EN PLUS H.T.

+ 2 508,82 € HT

Nouveau montant H.T. du marché compte tenu de cet Avenant : 73 929,46 € HT

° ARTICLE 1 : PRIX °

Le présent Avenant a pour objet de proposer un nouveau prix global et forfaitaire compte tenu du rapport justificatif établi par le maître d'œuvre « *devis de l'entreprise joint à l'avenant* »

Rapport détaillé du Maître d'œuvre :

Définition des travaux modificatifs ou supplémentaires :

L'annexe au présent indique les travaux modificatifs et supplémentaires.

Compte tenu du présent Avenant les travaux sont rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire.

LOT N°16 ELECTRICITE

ENTREPRISE : RODIER SAS

	MONTANT H.T	TVA 20%	(autre taux de TVA)	MONTANT T.T.C
MARCHE INITIAL	71 420,64 €	14 284,13 €		85 704,77 €
AVENANT N° 1	2 508,82 €	501,76 €		3 010,58 €
AVENANT N° 2				
AVENANT N° 3				
NOUVEAU MONTANT	73 929,46 €	14 785,89 €		88 715,35 €

° ARTICLE 2 : DÉLAIS.

Sans modification des délais d'exécution tous corps d'état.

Avec modification des délais d'exécution tous corps d'état.

(si modification des délais joindre le nouveau calendrier d'exécution)

° ARTICLE 3 : CLAUSES.

Toutes clauses (C.C.A.P.) et conditions générales du marché initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent Avenant lesquelles prévalent en cas de contestation.

° ARTICLE 4 : DIVERS.

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après visa du Maître de l'ouvrage.

Fait en Un Seul Original,

La Personne Responsable
du Marché

Dressé par le,
Maître d'œuvre

Pour l'Entreprise
Mention manuscrite
"Lu et approuvé"

A LA CANOURGUE,
le

A LA CANOURGUE,
le 17/01/2025

A LA CANOURGUE,
le 21/01/2025

Agence d'Architecture
SAS STEPHANE BESSIERES
12 Boulevard de la Gare - 48000 MENDE
Tél : 04 66 31 02 00 - Fax : 04 66 35 35 15
Mail : stephane@agencebessieres.com
Siret: 802 109 219 00010

RODIER S.A.S.
Capital 160 000 €
Z.A. 1, 3 rue des Carrières - 48000 MENDE
Tél. 04 66 65 64 85 - Fax 04 66 49 16 96
RC MENDE B 418 207 775



RODIER S.A.S.

COURANT FORT & FAIBLE
CLIMATISATION
AUTOMATISMES

Siège social :

ZAI - 3 Bis, rue des carrières
48000 MENDE
T : 04 66 65 64 85
F : 04 66 49 16 96
contact@rodier-sas.fr

Agence secondaire :

24 avenue de la gare
48300 LANGOGNE
T : 04 66 69 18 46
F : 04 66 69 20 12
contact-langogne@rodier-sas.fr

DEVIS N° M-2024-05374

MENDE, le 06 novembre 2024.

C.C AUBRAC LOT CAUSSES TARN
Mairie
Place du Pré Commun
48500 LA CANOURGUE

Objet : Installation d'une borne IRVE 11Kw.

N°	Désignation	Un	Qté	Prix Unit.	Montant H.T.	TVA
	Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques :					
	Bornes de type EVlink Pro AC fixation murale de Schneider Electric 11KW monophasée, équipée d'une prise T2s et d'une prise domestique 2P+T 16A,					
	Borne de recharge EVlink Pro AC monophasé 11KW, équipé d'une prise T2s et d'une prise domestique 2P+T 16A, sans comptage MID.	U	1,00	1 440,09	1 440,09	5
	Câblage des bornes de recharge depuis armoire électrique en câble U1000 R02V 5G10mm².	ENS	1,00	627,41	627,41	5
	Adjonction de protections magnéto-thermiques dans le TGBT	ENS	1,00	177,56	177,56	5
	Raccordement de la borne et mise en service	ENS	1,00	178,05	178,05	5
	Accessoires d'installation et de cheminement, percements...	ENS	1,00	85,71	85,71	5
	TOTAL H.T.				2 508,82	
	Total T.V.A. à 20,0% (N°5)				501,76	
	TOTAL T.T.C.				3 010,58	

Validité de l'offre : 1 mois

A :

le: / /

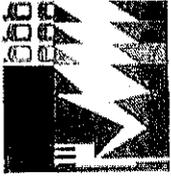
Devils N° M-2024-05374

Bon pour Accord.

Signature Client :

Signature Entreprise :

RODIER S.A.S.
Capital 160 000 €
ZAI, 3 rue des Carrières - 48000 MENDE
Tel. 04 66 65 64 85 - Fax 04 66 49 16 96
RC MENDE B 418 207 775



RODIER S.A.S.

COURANT FORT & FAIBLE
CLIMATISATION
AUTOMATISMES

Siège social :

ZA1 - 3 Bis, rue des carrières
48000 MENDE
T : 04 66 65 64 85
F : 04 66 49 16 96
contact@rodier-sas.fr

Agence secondaire :

24 avenue de la gare
48300 LANGOGNE
T : 04 66 69 18 46
F : 04 66 69 20 12
contact-langogne@rodier-sas.fr

DEVIS N° M-2024-05374

MENDE, le 06 novembre 2024

C.C AUBRAC LOT CAUSSES TARN

Mairie
Place du Pré Commun
48500 LA CANOURGUE

Objet : Installation d'une borne IRVE 11Kw.

RECAPITULATIF DE DEVIS

N°	Récapitulatif	Montant H.T.
		TOTAL H.T. 2 508,82
		Total T.V.A. à 20,0%
		TOTAL T.T.C. 3 010,58